

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 Octobre 2015 à 20 H 30

Convocation du 30 Septembre 2015

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames RAVENEAU, PICHONNEAU, LAURENT, COUET, Messieurs LHUILLIER, PIAU, ROUSSIASSE, DELAUNAY.

Excusés : Mr GROLLEAU, Mmes BONIN, BAUDRY.

Secrétaire de séance : Mr LHUILLIER.

- Rapport des commissions :

Espaces verts (16 septembre) : Les membres de la commission ont fait le choix des plantations d'automne. Au Square du Val de Loire : Elagage de quelques arbres dont le noyer, travaux réalisés en 2015.

Voirie (03 octobre) : Présentation des futurs programmes voirie 2016 : élagage, programme fossés, parking école et mairie.

- Conseil communautaire CCLL du 24 septembre 2015 :

- Information sur les décisions et marchés en matière d'économie, d'équipements sportifs et petite enfance
- Ajustements budgétaires
- Cotisation foncière des entreprises (suppression des exonérations pour reprise, conversion, extension...)
- Validation de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP)
- Réforme territoriale : à l'unanimité refus des membres du Conseil Communautaire sur présentation du schéma départemental
- Présentation des rapports d'activité 2014 du SMICTOM et du SICTOD

- Réforme territoriale :

Etude du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, un délai de deux mois pour se prononcer a été requis par la Préfecture.

- Réforme statutaire du SIEMML :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour accepter la réforme des statuts.

-ARS. Rapport qualité de l'eau distribuée :

Une présentation des conclusions du rapport a été faite par Mme le Maire. L'eau est de bonne qualité sur toutes les analyses. Le document est consultable à la mairie.

- Point sur les investissements réalisés :

Un point sur les investissements réalisés à été fait.

- Maîtrise d'œuvre travaux Rue de la Roche :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour la signature d'une convention avec le Cabinet Ferjoux.

- Rénovation éclairage public 2016 :

Une participation de 50% pourra être accordée par le SIEMML pour 2016 (42 ballons fluos à changer pour un montant total de 37 400€ dont 18 700€ à charge pour la commune. Le Conseil Municipal a donné son accord pour ces travaux.

- Enfouissement des réseaux Eclairage Public et génie civil Rue des Longeards et Rue de la Vincenderie par le SIEMML :

Le montant du fonds de concours à verser par la commune sera d'environ 40 910€ pour l'effacement des réseaux électriques et une dépense estimative de 57 186€ TTC pour le génie civil télécommunications est à prévoir.

DPU :

La commune ne préempte pas sur la vente de la maison sise la bonne Route de Parçay.
